



No de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Patrice-de-Beaurivage, M.R.C. de Lotbinière, tenue le **7 décembre 2020**, à 19 h 30, au lieu habituel des séances dudit conseil, sis au 530, rue Principale, à Saint-Patrice-de-Beaurivage.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Richard Breton
Siège #2 - Samuel Nadeau
Siège #3 - Samuel Boudreault
Siège #4 - Simon Therrien
Siège #5 - France Germain

Est/sont absents à cette séance :

Siège #6 - Keven Demers

Formant quorum sous la présidence de Nicole Viel Noonan, mairesse.
Est également présente Annie Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse souhaite la bienvenue et déclare ouverte la séance du conseil. Il est 19h30.

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**SÉANCE DU MOIS DE DECEMBRE 2020
LIEU : SALLE MUNICIPALE**

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 9 novembre 2020
- 4 - CONSEIL MUNICIPAL
 - 4.1 - Rôles et responsabilités : Nomination des responsables
- 5 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 5.1 - Résolution fixant la date et l'heure de l'adoption du budget 2021 et du programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023
 - 5.2 - Avis de motion du règlement no 370-2020 fixant les taux de taxes et les différentes tarifications pour l'année 2021
 - 5.3 - Adhésion annuelle à l'Association des directeurs municipaux du Québec
 - 5.4 - Contrat d'entretien et de soutien des applications CESA pour 2021 : PG Megagest
 - 5.5 - Audit comptable de l'année financière se terminant le 31 décembre 2020
 - 5.6 - Adhésion à Québec Municipal 2021
 - 5.7 - Autorisation d'utilisation des services d'honoraire de Mme Jacqueline D. Blais
 - 5.8 - Autorisation de paiement Taxes
 - 5.9 - Programme TECQ 2019-2023
 - 5.10 - Système de surveillance de la rivière Chaudière (SSRC)



No de résolution
ou annotation

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 - Approbation de paiement Megagest - Service incendie

6.2 - Réparation des radars pédagogiques

7 - VOIRIE MUNICIPALE

7.1 - Autorisation d'ajout d'une lumière de rue

8 - RÉSEAUX DE DISTRIBUTION DE L'EAU

8.1 - Autorisation de réparation pompe # 2

8.2 - Entente de trois ans avec Drumco pour l'entretien de la génératrice

9 - TRAITEMENT DES EAUX USÉES

9.1 - Réparation des soufflantes / aérateur

10 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

11 - DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL ET INDUSTRIEL

11.1 - Autorisation des services professionnels Ecce terra

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE

12.1 - Discussion M. Rémillard

12.2 - Demande de dérogation mineure 2020-112 / Ferme J.P. Rémillard inc et l'exploitant Ferme BR Dynamique inc.

13 - SPORT, LOISIR ET CULTURE

14 - GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

15 - BIBLIOTHÈQUE

16 - OMH DE BEAURIVAGE

17 - DIVERS

18 - ADOPTION DES COMPTES

18.1 - Comptes à payer pour le mois de novembre 2020

19 - CORRESPONDANCES

20 - DÉPÔT DE DOCUMENTS

21 - MRC DE LOTBINIÈRE

22 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

23 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

24 - POINTS D'INFORMATION

Il est proposé par le conseiller Simon Therrien, appuyé par Samuel Boudreault et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 décembre 2020 soit accepté avec les modifications suivantes :

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 9 novembre 2020

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 novembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Samuel Boudreault, appuyé par Richard Breton et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 novembre 2020, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2598-12-2020



No de résolution
ou annotation

2599-12-2020

FD - Les Éditions Juridiques FD - 1-800-363-9251 - No. F031

4 - CONSEIL MUNICIPAL

4.1 - Rôles et responsabilités : Nomination des responsables

Que cette résolution abroge la résolution no 2278-12-2019

Que la mairesse soit membre d'office de chacun des comités;

De nommer, pour l'année 2021, les conseillers municipaux et le maire aux postes énumérés ci-dessous :

Maire suppléant	Richard Breton
Politique MADA-familles : responsable question famille et ainés (RQF/A) Municipalité et jeunes familles : municipalité amie des enfants (MAE) Ecole La Source	Samuel Boudreault
Développement communautaire. Comité d'aménagement du Parc des ainés. Comité d'accueil des nouveaux arrivants. Comité local histoire et patrimoine.	Richard Breton Simon Therrien
Développement résidentiel et industriel	France Germain Samuel Boudreault Samuel Nadeau
Travaux publics (voirie, eau potable et usées, etc)	Samuel Boudreault Keven Demers Simon Therrien
Dossier entretien chemins d'hiver	France Germain Simon Therrien Keven Demers
Urbanisme (CCU). Dossiers agricoles (PDZA). Environnement	Simon Therrien Keven Demers
O.M.H du Sud de Lotbinière	Richard Breton
Sécurité publique : pompiers, sécurité civile	Richard Breton Simon Therrien
Bibliothèque Florence-Guay	Richard Breton
Planification stratégique 2020-2023	Tout le conseil
Sports et loisirs, Culture, Tourisme	France Germain Samuel Nadeau Samuel Boudreault Keven Demers
Gestion des matières résiduelles (Régie inter-municipale de gestion des matières résiduelles et Eco-centre Saint-Patrice)	Richard Breton
Comité des ressources humaines	France Germain Samuel Nadeau Keven Demers
Communication : Beurivageois, Facebook, site internet	Samuel Nadeau



No de résolution
ou annotation

Comité du 150e anniversaire	Keven Demers
Proposé par France Germain et appuyé par Richard Breton et résolu ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS la répartition des conseillers aux divers comités.	

5 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2600-12-2020

5.1 - Résolution fixant la date et l'heure de l'adoption du budget 2021 et du programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023

Il est proposé Simon Therrien, appuyé par Samuel Boudreault et résolu

Que le budget 2021 et le programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023 soient adoptés lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra lundi 14 décembre à 19h15 au lieu ordinaire des séances du conseil municipal.

Les délibérations du Conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et sur le programme triennal d'immobilisations.

Qu'un avis public soit donné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2601-12-2020

5.2 - Avis de motion du règlement no 370-2020 fixant les taux de taxes et les différentes tarifications pour l'année 2021

Je, France Germain, donne avis de motion, qu'à une séance ultérieure sera soumis à ce conseil pour adoption, un projet de règlement numéro 370-2020 fixant les taux de taxe et les différentes tarifications pour l'année 2021.

L'avis de motion est assorti d'une demande de dispense de lecture.

2602-12-2020

5.3 - Adhésion annuelle à l'Association des directeurs municipaux du Québec

IL est proposé par Simon Therrien, appuyé par Samuel Boudreault et résolu unanimement

DE renouveler l'adhésion à l'Association des directeurs municipaux du Québec.

LE renouvellement au montant de près de 913\$ + taxes est payable en janvier 2021 et sera prévu au budget 2021.

QUE les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02 13000 494 - Gestion administrative et financière, Association et abonnements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2603-12-2020

5.4 - Contrat d'entretien et de soutien des applications CESA pour 2021 : PG Megagest

Proposé par Samuel Nadeau et appuyé par Richard Breton et résolu unanimement

De renouveler le contrat d'entretien et de soutien des applications CESA et d'AccesCité de la firme Megagest pour l'année 2021 au montant de 5 629\$ et 530\$ plus les taxes.

Le renouvellement est payable en janvier 2021 et sera prévu au budget 2021.

Que les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02 13000 414 - Gestion administrative et financière Soutien logiciel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2604-12-2020

5.5 - Audit comptable de l'année financière se terminant le 31 décembre 2020

Il est proposé par France Germain, appuyé par Samuel Boudreault et résolu

DE MANDATER la firme comptable Lachance Parent, comptable à faire l'audit comptable pour l'année 2020 de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage



No de résolution
ou annotation

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

5.6 - Adhésion à Québec Municipal 2021

Il est proposé par Richard Breton, appuyé par Simon Therrien et résolu

D'AUTORISER la Municipalité à renouveler l'adhésion annuelle à Québec municipal Service internet pour l'année 2021 au montant de 341.64\$ taxes incusées.

Le renouvellement est payable en janvier 2021 et sera prévu au budget 2021;

QUE les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02 13000 494 - Association et abonnement

2605-12-2020

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2606-12-2020

5.7 - Autorisation d'utilisation des services d'honoraire de Mme Jacqueline D. Blais

ATTENDU QUE la municipalité a besoin d'une ressource occasionnelle pour l'aide à l'administration;

ATTENDU QUE Mme Jacqueline D. Blais est une ancienne employée de la municipalité et possède les compétences pour exécuter ces travaux en administration;

IL est proposé par France Germain, appuyé par Samuel Nadeau et résolu

D'AUTORISER Annie Gagnon à utiliser les services de Mme Jacqueline D. Blais au taux horaire de 25.00\$ l'heure, selon les besoins de la municipalité;

DE PUISER cette dépense au poste budgétaire - Honoraire professionnel

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2607-12-2020

5.8 - Autorisation de paiement Taxes

CONSIDERANT QUE la municipalité a vendu des terrains sur la rue de la Fabrique;

CONSIDERANT QUE la municipalité a retiré les taxes lors de la vente;

CONSIDERANT QUE la municipalité a le devoir de payer ces taxes au Ministère du Revenu du Québec.

IL est proposé par France Germain, appuyé par Samuel Boudreault et résolu

D'AUTORISER le paiement des taxes de 1075\$ de TPS, 2144.62\$ de TVQ au Ministère du Revenu du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2608-12-2020

5.9 - Programme TECQ 2019-2023

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019-2023;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

IL EST RÉSOLU QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;



No de résolution
ou annotation

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version 2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version 2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

Il est proposé par Richard Breton, appuyé par Simon Therrien et résolu unanimement

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2609-12-2020

5.10 - Système de surveillance de la rivière Chaudière (SSRC)

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage fait partie des propriétaires des équipements du Système de surveillance de la rivière Chaudière (SSRC);

ATTENDU QUE le SSRC nécessite une mise à jour majeure;

ATTENDU QUE le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) est coordonnateur du SSRC et recherche activement du financement externe permettant de couvrir en partie ou en totalité les frais reliés à cette mise à jour;

ATTENDU QUE les coûts totaux de la mise à jour du SSRC s'élèvent à près de 100 000\$;

Il est proposé par France Germain, appuyé par Simon Therrien et résolu

QUE la municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage s'engage à appuyer la démarche de recherche de subvention et s'engage à participer à la mise à jour du SSRC sous condition à l'obtention de subventions pour sa réalisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

2610-12-2020

6.1 - Approbation de paiement Megagest - Service incendie

IL est proposé par Samuel Boudreault, appuyé par Samuel Nadeau et résolu unanimement,

DE RENOUELER le contrat d'entretien et de soutien des applications CESA de la firme Megagest pour l'année 2021 au montant de 649\$ plus taxes pour le service incendie, droit d'accès annuel multi-services.

Le renouvellement est payable en janvier 2021 et sera prévu au budget 2021.

QUE les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 222 000 331 Services incendie - Téléphone et Internet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2611-12-2020

6.2 - Réparation des radars pédagogiques



No de résolution
ou annotation

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version 2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version 2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

Il est proposé par Richard Breton, appuyé par Simon Therrien et résolu unanimement

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2609-12-2020

5.10 - Système de surveillance de la rivière Chaudière (SSRC)

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage fait partie des propriétaires des équipements du Système de surveillance de la rivière Chaudière (SSRC);

ATTENDU QUE le SSRC nécessite une mise à jour majeure;

ATTENDU QUE le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) est coordonnateur du SSRC et recherche activement du financement externe permettant de couvrir en partie ou en totalité les frais reliés à cette mise à jour;

ATTENDU QUE les coûts totaux de la mise à jour du SSRC s'élèvent à près de 100 000\$;

Il est proposé par France Germain, appuyé par Simon Therrien et résolu

QUE la municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage s'engage à appuyer la démarche de recherche de subvention et s'engage à participer à la mise à jour du SSRC sous condition à l'obtention de subventions pour sa réalisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

2610-12-2020

6.1 - Approbation de paiement Megagest - Service incendie

IL est proposé par Samuel Boudreault, appuyé par Samuel Nadeau et résolu unanimement,

DE RENOUELER le contrat d'entretien et de soutien des applications CESA de la firme Megagest pour l'année 2021 au montant de 649\$ plus taxes pour le service incendie, droit d'accès annuel multi-services.

Le renouvellement est payable en janvier 2021 et sera prévu au budget 2021.

QUE les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 222 000 331 Services incendie - Téléphone et Internet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2611-12-2020

6.2 - Réparation des radars pédagogiques



No de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE la municipalité désire la sécurité de ses citoyens;

ATTENDU QUE la municipalité détient deux radars pédagogiques et qu'ils ont besoin d'entretien pour leur fonctionnement;

Il est proposé par Richard Breton, appuyé par France Germain et résolu,

D'AUTORISER la dépense de 1112.80\$ + taxes pour l'entretien des deux radars pédagogiques et de puiser les fonds au poste budgétaire 235 000 681 Panneau 50km/h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

7 - VOIRIE MUNICIPALE

2612-12-2020

7.1 - Autorisation d'ajout d'une lumière de rue

CONSIDERANT QUE la municipalité désire la sécurité de ses citoyens;

CONSIDERANT QUE la rue de la Fabrique est une rue en développement et que de nouvelles résidences sont en construction;

CONSIDERANT QUE la municipalité a reçu une demande d'ajout des lumières sur la rue de la Fabrique ainsi que sur O'Reilly;

Il est proposé par Richard Breton, appuyé par Simon Therrien et résolu

D'AUTORISER l'installation de deux lumières sur la rue de la Fabrique ainsi que sur la rue O'Reilly dans le nouveau quartier résidentiel pour la sécurité des citoyens;

QUE cette dépense soit puiser dans le poste budgétaire 310 027 000 immobilisation - Lumières de rue, tel que précisé au budget 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

8 - RÉSEAUX DE DISTRIBUTION DE L'EAU

2613-12-2020

8.1 - Autorisation de réparation pompe # 2

ATTENDU QUE la pompe numéro 2 nécessite des réparations;

ATTENDU QU'Il est essentiel d'en faire la réparation pour donner l'alimentation en eau à la municipalité;

Il est proposé par Samuel Boudreault, appuyé par Samuel Nadeau et résolu,

D'AUTORISER la dépense de 2171.00\$ + taxes à SM Eau expert inc et de puiser cette dépense au poste budgétaire Réserve eaux potables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2614-12-2020

8.2 - Entente de trois ans avec Drumco pour l'entretien de la génératrice

ATTENDU QUE la municipalité a l'obligation de faire l'entretien mécanique et électrique de la génératrice à l'eau potable;

ATTENDU QUE la compagnie Drumco offre une entente de 3 ans et de même qualité que l'ancien fournisseur;

Il est proposé par Samuel Boudreault, appuyé par Simon Therrien et résolu,

D'AUTORISER la directrice générale à signer une entente de 3 ans à la compagnie Drumco, soit pour l'année 2021-2022-2023 pour un montant de 1725.00\$ + taxes par année.



No de résolution
ou annotation

2615-12-2020

DE PUISER cette dépense au poste budgétaire entretien et réparation eau potable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

9 - TRAITEMENT DES EAUX USÉES

9.1 - Réparation des soufflantes / aérateur

CONSIDÉRANT QU'un des aérateurs à l'eau usée est défectueux;

CONSIDÉRANT QUE les pièces pour la réparation sont garantie;

CONSIDÉRANT QUE les frais de manutention ne sont pas inclus;

Il est proposé par Richard Breton, appuyé par France Germain et résolu,

D'AUTORISER la dépense de 765.00\$ + taxes pour les frais de manutention et de kilométrage pour la réparation de l'aérateur à l'eau usée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

10 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

11 - DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL ET INDUSTRIEL

11.1 - Autorisation des services professionnels Ecce terra

ATTENDU QUE la municipalité désire revoir la certification de lotissement pour le nouveau quartier résidentiel;

ATTENDU QUE la firme Ecce Terra est déjà mandatée dans ce dossier et possède les compétences pour faire ces travaux de lotissement;

L est proposé par Samuel Boudreault, appuyé par Samuel Nadeau et résolu,

D'AUTORISER la dépense de 1000\$ + taxes et de puiser les fonds dans le poste budgétaire Immobilisation - Quartier résidentiel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE

12.1 - Discussion M. Rémillard

12.2 - Demande de dérogation mineure 2020-112 / Ferme J.P. Rémillard inc et l'exploitant Ferme BR Dynamique Inc.

CONSIDÉRANT QUE le projet de la Ferme J.P. Rémillard Inc. et de l'exploitant Ferme BR Dynamique Inc. d'agrandir les bâtiments d'élevages existants sur le lot 4 449 453 situé au 400 rang des Chutes et à augmenter le cheptel de bovins laitiers en passant de 125,2 unités animales (UA) à 435,3 UA en gestion liquide;

CONSIDÉRANT QUE ce site compte également déjà un élevage de gallinacés (poulet à griller) de 116,0 UA en gestion solide;

CONSIDÉRANT QUE les dispositions du règlement de zonage 355-2019 autorise cet usage;

CONSIDÉRANT CEPENDANT QUE les distances séparatrices relatives aux odeurs sont inférieures à la distance minimale établie par le calcul des distances séparatrices relatives aux odeurs, donc non conformes, en vertu du chapitre 14 du règlement de zonage numéro 355-2019, soit plus particulièrement :

FD - Les Éditions Juridiques FD - 1-800-363-9251 - No. F031

2617-12-2020



No de résolution
ou annotation

- Il y aurait une distance de 145,0 mètres entre les limites du périmètre urbain et l'étable projetée #2 à construire alors que la réglementation exige un minimum de 526,0 mètres;

CONSIDÉRANT QUE pour permettre ce projet, le propriétaire et l'exploitant ont alors déposé à la municipalité, le 19 novembre 2020, une demande de dérogation mineure portant le #2020-112;

CONSIDÉRANT QUE dans le contexte de la pandémie du COVID19 (Coronavirus) qui sévit actuellement, l'Arrêté ministériel 2020-074, du ministre de la Santé et des Services sociaux, propose une procédure alternative aux procédures décisionnelles municipales autres que référendaires nécessitant le déplacement ou le rassemblement de personnes.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a donc transformé la consultation publique obligatoire en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme par une consultation écrite des citoyens intéressés;

CONSIDÉRANT QUE les personnes intéressées ont eu l'occasion de se faire entendre par le conseil par une consultation écrite tenue entre le 20 novembre et le 3 décembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE suivant cette consultation écrite, le projet soumis cause certains préjudices et d'importantes inquiétudes des personnes intéressées qui se résume comme suit :

- impact négatif sur les résidents existants par la grande charge d'odeur;
- impact sur l'augmentation de la circulation dans le village;
- impact négatif sur le développement de la municipalité tant résidentiel que commercial;
- impact négatif lié au bruit dû à la très grande proximité avec le village;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a permis au propriétaire et à l'exploitant de s'adresser, par écrit, au conseil municipal suite au résultat obtenu de la consultation publique;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est également inquiet des conséquences d'accepter cette dérogation mineure et consciente du préjudice que les personnes intéressées pourraient avoir;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation n'apparaît pas mineure;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance de la recommandation défavorable du comité consultatif d'urbanisme qui a analysé cette demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Germain, appuyé par le Simon Therrien et résolu à l'unanimité de refuser la présente demande de dérogation mineure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13 - SPORT, LOISIR ET CULTURE

14 - GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

15 - BIBLIOTHÈQUE

16 - OMH DE BEAURIVAGE

17 - DIVERS

18 - ADOPTION DES COMPTES

18.1 - Comptes à payer pour le mois de novembre 2020

Il est proposé par Samuel Boudreault, appuyé par Samuel Nadeau et résolu unaniment que les comptes et les prélèvements automatiques autorisés par la résolution no 1501-12-2017 ainsi que les comptes à payer pour le mois de novembre 2020 soient acceptés et que le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les chèques pour un total de : 189 991.46 \$

19 - CORRESPONDANCES

20 - DÉPÔT DE DOCUMENTS

2618-12-2020



No de résolution
ou annotation

21 - MRC DE LOTBINIÈRE

22 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

23 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

La séance ordinaire du 7 décembre 2020 est fermée à 20h11.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Nicole Viel Noonan, mairesse

2619-12-2020

Annie Gagnon
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Annie Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits nécessaires pour les dépenses autorisées pour le mois de novembre 2020.

Annie Gagnon
Directrice générale et secrétaire-trésorière

24 - POINTS D'INFORMATION



No de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Patrice-de-Beaurivage, M.R.C. de Lotbinière, tenue le **14 décembre 2020**, à 19 h 15, au lieu habituel des séances dudit conseil, sis au 530, rue Principale, à Saint-Patrice-de-Beaurivage.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Richard Breton
Siège #2 - Samuel Nadeau
Siège #3 - Samuel Boudreault
Siège #4 - Simon Therrien
Siège #5 - France Germain
Siège #6 - Keven Demers

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de Nicole Viel Noonan, mairesse.
Est également présente Annie Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière.

**1- CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET
OUVERTURE DE SÉANCE**

Avis public de cette séance a été donné le 7 décembre 2020 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de convocation, madame la mairesse souhaite la bienvenue et déclare ouverte la séance du conseil. Il est 19h15.

2620-12-2020

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET
OUVERTURE DE SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - SUJETS À DISCUTER

3.1 - Projet de règlement numéro 370-2020 fixant les taux de taxes et les
différentes tarifications pour l'année 2021

4 - VARIA

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Samuel Nadeau, appuyé par Simon Therrien et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 14 décembre 2020 soit accepté avec les modifications suivantes :

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3 - SUJETS À DISCUTER

2621-12-2020

3.1 - **Projet de règlement numéro 370-2020 fixant les taux de taxes et les
différentes tarifications pour l'année 2021**

ADOPTION DES COMPTES

COMPTES À PAYER POUR NOVEMBRE 2020		189 991.46 \$
ENTREPRISES	DESCRIPTION	MONTANT
1	MRC DE LOTBINIÈRE QUOTE-PART POUR ADMINISTRATION GÉNÉRALE PAIEMENT DU 15 NOVEMBRE 2020	7 028.50 \$
2	MRC DE LOTBINIÈRE QUOTE-PART POUR DÉVELOPPEMENT PAIEMENT DU 15 NOVEMBRE 2020	4 617.30 \$
3	MRC DE LOTBINIÈRE QUOTE-PART POUR ENFOUISSEMENT PAIEMENT DU 15 NOVEMBRE 2020	2 824.02 \$
4	MRC DE LOTBINIÈRE QUOTE-PART POUR ÉVALUATION PAIEMENT DU 15 NOVEMBRE 2020	2 343.97 \$
	MAGNOR CRÉDIT À VENIR SUR FACTURE 00602309 DU 05-08-2020	(1 282.15) \$
92	MÉCANIQUE BCR REPLACER PIÈCES ET 8 PNEUS ARRIÈRES SUR CAMION VOLVO 643 DU SERVICE DES INCENDIES RÉOLUTION 2531-09-2020 FACTURE 5295	3 529.39 \$
93	MRC DE LOTBINIÈRE SERVICE D'INGÉNÉRIE POUR PROJET RÉFECTION RANG ST-DAVID RÉOLUTION 2486-06-2020 ET 2487-06-2020 FACTURE 29546	8 832.50 \$
5	EXTINCTEUR STE-MARIE REPLISSAGE DE BONBONNES BON COMMANDE 2214 FACTURE 15753	108.43 \$
6	TRANSPORT GÉRARD NADEAU ET FILS INC. TEMPS DE LOADER POUR TASSER BRANCHES BORD DE RIVIÈRE TP1073	71.86 \$
7	SOUDURE BEAURIVAGE INC. TRANSPORT POUR BANDE DE PATINOIRE TP 1076 FACTURE 10482	112.11 \$
8	CONSTRUCTION RÉNOVATION ML RÉPARATION TEMPORAIRE TOITURE SALLE MUNICIPALE TP1051 FACTURE 9-11-2020	747.33 \$
9	PROPANE GRG PROPANE CASERNE DES POMPIERS BON COMMANDE 2216 FACTURE 95031939	466.40 \$
10	SANI-THETFORD (2000) INC. VIDANGE PUISARD ET STATION DE POMPAGE 4-5 NOV. TP1070 RÉOLUTION 2535-09-2020 FACTURE 260454	2 839.89 \$
11	MERCIER EXPERT INC. RÉPARER SOUFFLEUR À FEUILLES TP1069 FACTURE 942135	17.83 \$
12	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE AVIS DE MUTATION ET COPIE D'ACTE POUR MAJORATION. FACTURE 202002867752	30.00 \$
14	LES SOUDURES BEAURIVAGE INC. TP1072 (VOIR AVEC DENIS C'EST QUOI)	23.00 \$
15	LES ÉDITIONS DE COURBERON HÉBERGEMENT ET ENTRETIEN DU SITE WEB FACTURE 0877	137.97 \$
16	YVES BILODEAU REMBOURSEMENT POUR ACHAT DE CARTOUCHES D'ENCRE BON COMMANDE 2210 FACTURE 1-11-2020	141.40 \$
17	MAHEU & MAHEU SERVICE DE GESTION PARASITAIRE POUR OCTOBRE, NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2020 FACTURE EA-000976558	182.97 \$
18	PATRICK LEFRANCOIS REMBOURSEMENT POUR ACHAT DE JEUX DE TOURNEVIS CHEZ CANADIAN TIRE POUR LE SERVICE DES INCENDIES BON	36.06 \$

ADOPTION DES COMPTES

19	PUBLICITÉ JOLIMO	PLAQUETTE DE PLASTIQUE POUR SERVICE DES INCENDIES BON COMMANDE 2108 FACTURE 28542	29.89 \$
22	JAVEL BOIS-FRANCS INC.	ACHAT HYPOCHLORITE ET NETTOYAGE DES CONTENANTS VIDES FACTURE 115618	117.27 \$
23	CHRISTIAN BILODEAU	REMBOURSEMENT ANNUEL DE CELLULAIRE POMPIER RÉOLUTION 2369-02-2020 SUR	100.00 \$
24	ÉLECTRICITÉ NC INC.	CHANGER LUMIÈRE EXTÉRIEURE (2) CASERNE DES POMPIERS BON COMMANDE 2212 FACTURE 7193	598.01 \$
25	EXCAVATIONS J.V. SYLVAIN INC.	TRANSPORT POUR RUE DE LA FABRIQUE TP1080 FACTURE JV1244	53.64 \$
26	MUNICIPALITÉ DE ST-ELZÉAR	ACHAT DE BONBONNE ET APPAREILS RESPIRATOIRES USAGÉS FACTURE CRF2000097	4 600.00 \$
28	TRANSPORT GÉRARD NADEAU ET FILS INC.	CHANGER BREAKER CAMION VOLVO 643 (EN RAISON DE LA SAAQ) POUR ENTRETIEN RÉGULIER BON COMMANDE 2172	1 695.86 \$
29	NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	ENTRETIEN ET RÉPARATION D'ANTENNE POUR SERVICES DES INCENDIES BON COMMANDE 2107 FACTURE 294747	199.88 \$
30	TRANSPORT GÉRARD NADEAU ET FILS INC.	LUMIÈRE AU LED POUR CAMION 443 DU SERVICE DES INCENDIES BON COMMANDE 2103 FACTURE 22912	403.51 \$
31	TRANSPORT GÉRARD NADEAU ET FILS INC.	INTÉRÊTS SUR FACTURE DU 21/08/2020 NUMÉRO 3109 (VOIR ÉTAT DE COMPTE)	41.41 \$
33	LES ÉDITIONS DE COURBERON	BULLETIN MUNICIPAL DE NOVEMBRE 2020 FACTURE 0879	304.68 \$
34	MERCIER ET FILS INC.	NIVELEUSE POUR TRAVAUX POUR RUE DE LA FABRIQUE TP1083 FACTURE F7156	227.90 \$
35	ELECTRICITÉ N.C. INC.	BRANCHER BANC DE CHARGE POUR TESTER GÉNÉRATRICE (EAU POTABLE) TP 1084 FACTURE 7205	106.36 \$
37	STAPLES /CORPORATES EXPRESS CANADA INC.	CALENDRIER DE BUREAU FACTURE 54486209	22.52 \$
38	MERCIER ET FILS INC.	CHARGEUR POUR ÉCO-CENTRE TRAVAUX DU 5 NOVEMBRE 2020 TP1079 FACTURE F7174	71.86 \$
39	NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	ADAPTEUR AUDIO POUR SERVICE DES INCENDIES BON COMMANDE 2109 FACTURE 294810	45.94 \$
41	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ	RENOUVELLEMENT À DENIS TOUTAN DE CARTE POUR EAU POTABLE BON COMMANDE 2227 FACTURE 23-11-2020	117.00 \$
42	STAPLES /CORPORATES EXPRESS CANADA INC.	ACHAT DE CALENDRIER DE BUREAU BON COMMANDE 2225 FACTURE 5483249	18.93 \$
43	EUROFINS/ ENVIRONNEX	ANALYSE EAU USÉE POUR MOIS NOVEMBRE FACTURE 632949	239.15 \$
44	EUROFINS/ ENVIRONNEX	ANALYSE EAU POTABLE POUR MOIS DE NOVEMBRE FACTURE 632948	241.45 \$

ADOPTION DES COMPTES

45	AUTO & CAMIONS G.N. INC.	CHANGEMENT D'HUILE ET PNEUS POUR CAMION TRAVAUX PUBLICS TP1086 FACTURE 6129	137.04 \$
46	ACCOMMODATION CYBELAIR	ÉTAT DE COMPTE NOVEMBRE 2020: SAPIN OTJ FACT. 14454 (50\$); LIQUEUR DINER BUDGET FACT.14099 (2.90\$); ESSENCE PETIT MOTEUR FACT. 14451 (13\$); ESSENCE TRAVAUX PUBLICS FACT.14452 (323.28\$); ESSENCE CAMION POMPIERS FACT.14453 (112.95\$)	502.13 \$
47	COOP ST-PATRICE	ÉTAT DE COMPTE NOVEMBRE 2020	1 287.68 \$
48	VISA/TENAQUIP	ACHAT DE COMPRESSEUR POUR SERVICE DES INCENDIES 25/11/2020 BON COMMANDE 2224	953.14 \$
49	GLS / DICOM	FRAIS DE TRANSPORT CHEZ NOVICOM POUR SERVICE DES INCENDIES 6/11/2020	11.85 \$
50		TOTAL:	44 935.88 \$

51

52	PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES POUR NOVEMBRE 2020		
	ENTREPRISES	DESCRIPTION	MONTANT
67	TELUS	TÉLÉPHONE POUR SYSTÈME D'ALARME BUREAU MUNICIPAL COMPTE 5093155357 FACT. DU 16 OCTOBRE 2020 PRÉLÈVEMENT LE 5 NOVEMBRE 2020	63.38 \$
68	TELUS	TÉLÉPHONE POUR HLM COMPTE 50501420008 FACT. DU 16 OCTOBRE 2020 PRÉLÈVEMENT LE 5 NOVEMBRE 2020	63.38 \$
69	TELUS	TÉLÉPHONE CENTRE DES LOISIRS COMPTE 5038015360 FACT. DU 16 OCTOBRE 2020 PRÉLÈVEMENT LE 5 NOVEMBRE 2020	183.25 \$
70	TELUS	TÉLÉPHONE BUREAU MUNICIPAL COMPTE 5044015385 FACT. DU 16 OCOTBRE 2020 PRÉLÈVEMENT LE 5 NOVEMBRE 2020	315.20 \$
71	TELUS	TÉLÉPHONE CASERNE INCENDIE COMPTE 5005015388 FACT. DU 16 OCOTBRE 2020 PRÉLÈVEMENT LE 5 NOVEMBRE 2020	86.38 \$
72	HYDRO QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ PARC MUNICIPAL CONTRAT 3001 95942 FACT. DU 22 OCOTBRE 2020 PRÉLÈVEMENT 12 NOVEMBRE 2020	52.33 \$
73	HYDRO QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ PUIITS RUE DE LA FABRIQUE CONTRAT 3003 22961 FACT. DU 21 OCTOBRE 2020 PRÉLÈVEMENT DU 11 NOVEMBRE 2020	1 552.82 \$
74	HYDRO QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ DU 154-A ST-DAVID CONTRAT 3094 04625 FACT. DU 2 NOVEMBRE 2020 PRÉLÈVEMENT DU 23 NOVEMBRE 2020	20.93 \$

ADOPTION DES COMPTES

75	HYDRO QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ LUMINAIRES CONTRAT 3001 71267 FACT. 2 NOVEMBRE 2020 PRÉLÈVEMENT 23 NOVEMBRE 2020	519.83 \$
76	HYDRO QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ 391 DES CHUTES CONTRAT 3001 94089 FACT. DU 2 NOVEMBRE 2020 PRÉLÈVEMENT 23 NOVEMBRE 2020	20.93 \$
77	HYDRO QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ RTE 269 ET DES CHUTES CONTRAT 3094 04864 FACT. DU 2 NOVEMBRE PRÉLÈVEMENT 23 NOVEMBRE 2020	20.93 \$
78	IT CLOUD	SOLUTION WEB	51.68 \$
79	TELUS	TÉLÉPHONES CELLULAIRES 13292606 FACTURE 13292606167 DU 14 OCTOBRE PRÉLÈVEMENT LE 2 NOVEMBRE 2020	66.24 \$
80		TOTAL:	3 017.28 \$
81			
82	SALAIRES NETS PAYÉS NOVEMBRE 2020		24 963.19 \$

83	COMPTES AUTORISÉS PAR RÉOLUTION EN NOVEMBRE 2020		
84	ENTREPRISES	DESCRIPTION	MONTANT
86			
87	MINISTRE DES FINANCES	2È PAIEMENT POUR LE SERVICE DE POLICE RÉSOLUTION 2422-04-2020 CHÈQUE FAIT LE 10-11-2020	60 986.00 \$
88	LES EXCAVATIONS DARK MERCIER INC.	1ER VERSEMENT POUR DÉNEIGEMENT 2020-2021 RÉOLUTION 2548-10-2020	45 671.37 \$
89	MAISON DE SOINS PALLIATIFS DU LITORRAL	DONS RÉOLUTION 2594-11-2020 CHÈQUE FAIT LE 10-11-2020	250.00 \$
90	MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS	PAIEMENT DES FACTURE 0000183746 - 0000183747-1 CHÈQUE FAIT LE 10-11- 2020	5 662.52 \$
91	ACCOMOTATION CYBELAIR	FACTURE 00338007 MANQUANTE ÉTAT DE COMPTE DU MOIS D'OCTOBRE CHÈQUE FAIT LE 10-11-2020	75.74 \$
95		TOTAL:	112 645.63 \$

96	CHÈQUES PAYÉS D'AVANCE NOVEMBRE 2019		
	ENTREPRISES	DESCRIPTION	MONTANT
	MINISTRE DES FINANCES	PAIEMENT TPS-TVQ POUR VENTE TERRAIN STEEVE NADEAU ET YOHAN NADEAU CHÈQUE 8398 ET RÉS.	3 219.62 \$
97	VISA	ACHAT DE MASQUES CHEZ WALMART BON COMMANDE 2215 FACTURE 6-11-2020 (DÉJÀ PAYÉ)	96.37 \$
	VISA/POSTES CANADA	ACHAT DE TIMBRES BON COMMANDE 2211 FACTURE 2020/11/02 (DÉJÀ PAYÉ)	105.78 \$
	VISA/POSTES CANADA	ENVOI RECOMMANDÉ POUR L'URBANISME FACTURE 10-11-2020 (DÉJÀ PAYÉ)	12.44 \$
	VISA/POSTES CANADA	ENVOI RECOMMANDÉ POUR L'URBANISME FACTURE 10-11-2020 (2È) (DÉJÀ PAYÉ)	12.44 \$
	VISA/POSTES CANADA	ENVOI DU JOURNAL NOVEMBRE 2020 BON COMMANDE 2221 FACTURE 2020-11-23 (DÉJÀ PAYÉ)	112.70 \$

ADOPTION DES COMPTES

22

VISA/POSTES CANADA	ENVOI RECOMMANDÉ POUR L'URBANISME BON COMMANDE 2223 FACTURE 2020-11- 24 (DÉJÀ PAYÉ)	11.21 \$
VISA/POSTES CANADA	AVIS DE DÉROGATION MINEURE POUR FERME RÉMILLARD BON COMMANDE 2222 FACTURE 2020-11-19 (DÉJÀ PAYÉ)	85.79 \$
VISA	DÎNER POUR PRÉPARATION DU BUDGET 2020 AVEC LE CONSEIL BON COMMANDE 2218 FACTURE 16-11-2020 (DÉJÀ PAYÉ)	74.53 \$
VISA	PAIEMENT À L'AVANCE POUR EFFECTUER ACHAT DE COMPRESSEUR PAR CARTE DE CRÉDIT LE 25-11-2020	696.37 \$
VISA/POSTES CANADA	ACHAT DE TIMBRES POUR PAIEMENT TPS- TVQ VENTE DE TERRAINS BON COMMANDE 2226 L2 26 NOVEMBRE 2020 (DÉJÀ PAYÉ)	2.23 \$
	TOTAL:	4 429.48 \$

23